MENNECY ET SON HISTOIRE 65, Av. Ch. de Gaulle

janvier fevrier 1980

nº1

pourquoi ce journal?

91540 MENNECY

L'essentiel même d'un journal, c'est l'information, l'information honnête. L'important ce n'est pas le tirage ou le nombre d'abonnés, c'est... le fait qu'une véritable politique d'information pour une ville approchant les 10 000 habitants, corresponde à un réel besoin. C'est le vœu formulé par tous les menneçoises et menneçois que nous réalisons aujourd'hui.

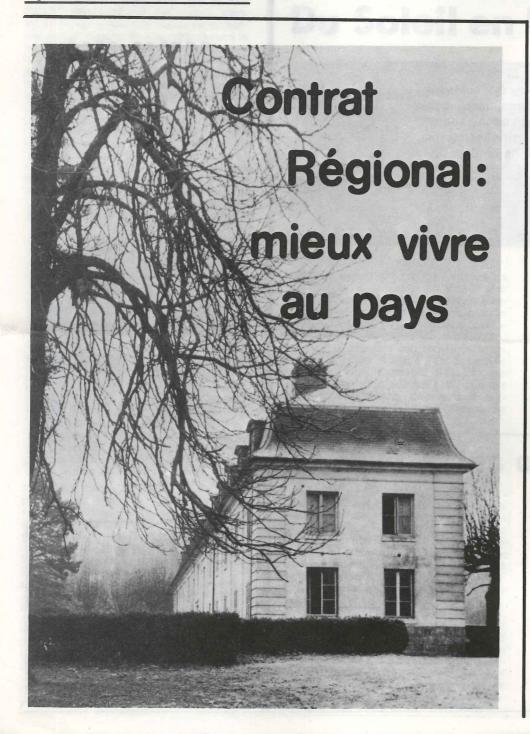
Mennecy Info est né. Il paraîtra bimestriellement sur 8 pages sans publicité, et sera expédié à chaque foyer.

Le Comité permanent de Rédaction de Mennecy Information B.P. 25 91540 Mennecy, est composé de 7 membres assistés par 2 journalistes professionnels.

Mennecy Info doit être un véhicule de communications qui annonce, "la vie qui va", "la vie qui vient". Il sera aussi un organe de réflexion et d'échanges d'idées. Il traitera tout ce qui intéresse les habitants, les associations, les anciens, les jeunes, les quartiers.

Parallèlement à ce journal, un service d'informations téléphonées fonctionnera 24 h sur 24 h à partir du 1er février.

Mennecy Info attend vos suggestions, vos idées, vos messages, vos remarques et vos critiques pour qu'il devienne vôtre.



allo 457.26.28

A partir du 1er février, un service d'informations téléphonées sur répondeur automatique sera, 24 h sur 24 h, à la disposition des habitants de la ville. Il suffira alors, de composer le 457.26.28 pour être tenu au courant des principales animations ainsi que des informations pratiques concernant la vie quotidienne.

état civil

Durant l'année 1979, notre ville a enregistré 61 mariages, 52 décès, 160 naissances. Au mois de janvier, décès de Mme Renée FRIER Veuve MOITIE et de M. Jean HERAULT.

gymnastique sportive

La gymnastique sportive pour les jeunes, a lieu tous les mercredi après-midi au gymnase du stade. Les enfants sont répartis en trois groupes: jeunes de 6 à 8 ans, 13 h 30 à 14 h 30; de 9 à 10 ans, 14 h 30 à 15 h 30; 11 ans et plus, 15 h 30 à 16 h 30. Renseignements Mme COSSON, Tél. 457.02.77.

centre aéré

Pendant les vacances scolaires, un centre aéré est à la disposition des enfants où ils peuvent pratiquer de nombreuses activités. Le centre fonctionnera au mois de février, du lundi 11 au vendredi 15, de 8 h à 17 h. Il fonctionnera également à Pâques, du lundi 31 mars au vendredi 4 avril et du mardi 8 au vendredi 11 avril, de 8 h à 17 h.

Pour ces deux périodes, un service de car assurera le ramassage des enfants aux horaires suivants : départ la Jeannotte 8 h 20, départ centre commercial Verville-Villeroy 8 h 30. Retour vers 17 h 15.

Inscriptions obligatoires auprès de Mme COSSON, les lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

séjour linguistique

A Pâques, partez à la découverte de l'Angleterre, du 30 mars au 13 avril. Prix du séjour 1.650 F., renseignements Mme COSSON, M.A.L.C., Tél. 457.02.77.

ramassage des ferrailles

Le prochain ramassage des ferrailles aura lieu le mercredi 11 mars, pour bénéficier de ce service il est obligatoire de se faire inscrire huit jours avant en mairie, et de sortir les objets la veille.

Mennecy Information - B.P. 25 - 91540
Mennecy. Tél. 457.00.59.
Dépôt légal : 46-80.
N° Commission Paritaire en cours.
Directeur Publication : J.P. BOURIOT.
Comité d'Information : E. ARCHENAULT,
R. BACA, J.P. BOURIOT, M. CHAMPA.
GNE, G. FRANCO, P. GUILLAUMET,
R. NICE.
Rédaction : D. CHEVALIER, D. FICHEUX.
Imprimerie COPYPRINT, 6 place des Marguerites, Mennecy.
Composition SUD-COMPO, Ballancourt.
Ce numéro a été tiré à 4 000 exemplaires.

Vous avez la parole, ces colonnes vides pour ce premier numéro sont les vôtres. Nous attendons toutes vos réflexions, vos critiques et vos idées, dans la limite de la place disponible.

1980 : les voeux des élus



Pour la première fois, la cérémonie des vœux à laquelle ont été invités de nombreux menneçois et menneçoises, les associations, les clubs ainsi que de nombreuses personnalités, s'est déroulée au gymnase Alexandre RIDEAU le samedi 12 janvier en fin d'après-midi.

Après avoir souhaité la bienvenue à ses invités au nom du conseil municipal, M. ROBERT, Vice-Président du conseil général et maire, a remercié toutes les personnes qui de près ou de loin participent à la bonne marche de la commune. Il a ensuite esquissé les grandes lignes pour l'année 80, une année qui devrait voir notamment le début des travaux inclus dans le contrat régional : restauration de l'Orangerie, acquisition d'un nouveau bâtiment administratif, aménagement de pistes pour les cyclistes. M. ROBERT a également annoncé l'ouverture avant la fin de l'année de la maison pour la jeunesse et les associations. Par contre il faudra certainement encore attendre avant de voir une nouvel-

M. Judith à l'honneur



A l'occasion de la fête de la Sainte-Barbe, patronne des pompiers, les Sapeurs de la ville ont été reçu à la mairie pour un vin d'honneur présidé par M. ROBERT, en présence du commandant RONDEAU, du capitaine MALFROI, du capitaine DHONT, des lieutenants GILAVERT et PERROTIN, de M. JUDITH maire honoraire et des familles des pompiers.

Au cours de cette réunion, le capitaine DHONT a dressé un bilan des activités de l'année et des très nombreuses interventions de la caserne. A cette occasion, le capitaine MALFROI a remis à M. JUDITH la médaille de l'Union départementale des sapeurs-pompiers. Une médaille bien méritée pour celui qui est depuis de longues années président de l'amicale des pompiers de Mennecy.

le poste et un centre de santé sortir de terre en raison de difficultés administratives, mais comme pour oublier ces derniers soucis les invités se sont retrouvés autour du somptueux buffet préparé par les services du restaurant scolaire... l'année ne commençait pas si mal.

sur quelques notes



L'école de musique, c'est une affaire qui tourne! Cette constatation, de nombreuses personnes ont pu la faire en assistant il y a une quinzaine de jours au concert donné par les élèves dans la grande salle de la M.A.L.C.

Pendant plus de deux heures, près de 85 enfants se sont succédés sur la scène interprétant seul ou en groupe des pièces de musique classique. Une première au cours de cet après-midi, l'apparition de la chorale des enfants qui compte déjà 28 membres

Du Soleil en Hiver



Organisée depuis une dizaine d'années, les conférences Connaissance du Monde connaissent d'année en années un succès grandissant à tel point que si la fréquentation augmente encore il faudra peut être refuser du monde.

Lors de la dernière conférence, Jacques CORNET, auteur du film "Tahiti un rêve réalisé" a fait salle comble. Il faut avouer que le voyage était alléchant. 90 minutes de soleil, de mer bleue, de rêve, de dépaysement c'est bien agréable. Un film comme

l'a dit l'auteur lui-même qui se veut être un divertissement, rien de plus.

D'images en images Jacques CORNET a emmené le public à la découverte de Papeete, des iles sous le vent, des traditions de la Polynésie, des plaisirs de la plongée sous-marine dans le lagon...

Un film en forme d'hymne à la beauté et à la poésie, qui aura certainement fait naître plus d'un rêve dans le cœur des menneçois présents à cette soirée.

la fêve et les couronnes

Comme le veut la tradition, le mois de janvier, c'est le mois de la Galette. Dans chaque famille, chaque association ou club, on profite de l'occasion pour se retrouver ensemble un moment. A Mennecy où l'on aime respecter les traditions de nombreuses associations se sont réunies chacunes de leurs côtés pour fêter les Rois.

Ainsi au cours des dernières semaines, les philatélistes ayant délaissé pendant une soirée leurs timbres, sont partis à la recherche de la fève rare, non oblitérée de préférence! Les Basketteurs, les Handballeurs ont rangé les maillots au vestiaire préférant courir après la couronne plutôt que le ballon tandis que les anciens combattants plus sages se sont retrouvés au-



tour de la galette bien sur, mais avec en prime une représentation de théâfre jouée par la troupe de nos voisins de Fontenay-le-Vicomte : "Les bleus au tréteau".

le contrat regional...



Un contrat régional, unissant le Syndicat Intercommunal du canton de Mennecy à la Région et au Département vient d'être signé. Durant les 3 années à venir, il va permettre la réalisation et l'aménagement d'un certain nombre d'équipements. Mennecy y a inscrit son programme.

La vie évolue, des horizons nouveaux s'ouvrent à nos yeux dévoilant des perspectives jusqu'alors peu envisagées. Ainsi marche une société, et il serait ridicule de bloquer son évolution. Le mouvement lancé, il convient, sans aucun doute de la suivre, voire même de lui donner, en temps utiles l'énergie nécessaire à poursuivre sa route. Complicité entre l'homme et les structures, complicité qui fait de l'un le protagoniste des autres pour en tirer ensuite profit.

Ainsi sommes-nous auteurs et acteurs de divers programmes d'aménagements. Rien ne se construit tout seul. A l'heure actuelle, chaque entreprise doit être dûment réfléchie et planifiée. Cela entraîne certes des procédures administratives qui n'en finissent pas, et échappent aux investigateurs du projet, mais il semble toutefois préférable de pêcher par excès d'études et d'analyses, que par une spontanéité anarchique et inconséquente. Sans pour autant briser l'enthousiasme et l'élan, il est bon de mettre de l'ordre dans ses actions et de prendre toutes les garanties utiles.

Les communes, chacun le sait, n'ont plus actuellement les moyens financiers d'entreprendre seules les aménagements nécessaires à leur essort. D'autre part, on ne peut le nier, les Pouvoirs Publics et les autorités de tutelle ne voient pas d'un bon œil un surcroît d'autonomie ou d'indépendance communale. Nous vivons en société, autant donc essayer de bâtir ensemble notre avenir, et négliger les jalousies et querelles stériles. Faits hélas encore coutumiers de nos jours. Les collectivités locales ont leur susceptibilité et leur chauvinisme.

Pourtant il convient de ne pas perdre espoir. Dans le canton de Mennecy, l'esprit d'équipe et du travail concerté sont réalités depuis 1974 avec la création d'un syndicat intercommunal dans un but d'organiser le développement des communes, aussi bien en matière d'équipements et de services, que dans les domaines économiques et sociaux.



Peu après est née l'idée des Zones Naturelles d'Equilibre, vaste programme d'aménagement destiné à préserver la région encore rurale de la périphérie parisienne d'une urbanisation intensive, et d'une gabegie de béton. Ce nouveau plan, un de plus, souleva dans un premier temps la méfiance des populations concernées.

Avant d'accepter le fruit d'une élucubration venue d'en haut, des allées du pouvoir administratif régional, il convenait d'en étudier les causes et surtout les conséquences. Les réflexions allèrent bon train, pour déboucher, dans le cadre de ces Z.N.E. et avec les structures d'un syndicat intercommunal, sur un contrat régional.

un enjeu méritant d'être tenté

Contrat Régional! Certains froncent déjà les sourcils et se disent, non sans ironie: "encore un plan supplémentaire qui vient s'installer entre le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) et le S.D.A.U. (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme)... c'est à ne plus savoir à quel plan se vouer!".

Bien ! admettons cette pensée en soulignant qu'elle fut aussi celle des élus du canton. Mais loin de s'en tenir là, les édiles sont passés à l'étude. Que pouvait apporter à leur commune ce Contrat Régional ?

Au fil des réunions de travail, des avantages essentiellement financiers sont apparus. Et outre les subventions importantes le contrat promettait une programmation et une réalisation relativement à court terme. L'enjeu méritait d'être tenté, et Mennecy, chef lieu de canton, donna l'exemple.

Le 7 octobre 1978, le Syndicat Intercommunal posa sa candidature à la conclusion d'un Contrat Régional. Celui-ci intégrait toute une série d'actions diversifiées tendant à développer la vie locale, à renforcer l'armature des équipements collectifs, à améliorer le cadre de vie et favoriser l'accueil touristique.

Le 8 mai 1979, la commission déléguée du Conseil Régional d'Ile de France, retenait la candidature du Syndicat et décidait l'attribution d'un crédit d'études de 75 000 F pour la mise au point du dossier définitif.

Le Conseil Général de l'Essonne approuvait à son tour le projet, le 21 mai 1979, et s'engageait à y apporter sa participation dans le cadre des taux actuels de subventions. De leur côté, chaque commune du

pour mieux vivre au pays

Syndicat avait défini son programme. Pour Mennecy, celui-ci fut définitivement arrêté par le conseil municipal le 31 mai dernier. Et c'est ainsi que le 29 juin suivant, le Syndicat Intercommunal prit l'engagement de mener à bien dans le cadre du contrat régional, un pregramme d'équipement portant sur un montant de travaux s'élevant à 20 913 000 F. TTC subventionné à 45 % des dépenses hors TVA par la Région d'une part, et par l'Etat et le Département suivant les règles en vigueur dans chaque domaine d'autre part.

de l'accueil à l'amélioration du cadre de vie

4 grands thèmes sont retenus : l'animation culturelle, l'accueil et le cadre de vie, les équipements collectifs, et les activités économiques. Mennecy a souscrit dans le cadre des 3 premiers.

Au titre de "l'accueil et de la mise en valeur du cadre de vie", est prévue la réalisation d'un parking rue du Four à chaux, pour un coût de 200 000 F avec à la charge de la commune 108 500 F.

Les cyclistes ne sont pas oubliés avec l'aménagement de pistes cyclables sur les bas côtés de la R.N. 191 d'Ormoy à l'aqueduc de la Vanne et de l'Avenue de Villeroy au Centre de Loisirs. Il en coutera 935 000 F au total, mais la part communale ne s'élèvera qu'à 367 300 F. Dans

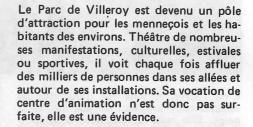
ce même chapitre, mais au volet de la restauration des monuments, il faut noter des travaux intérieurs de l'église pour une somme de 400 000 F dont 117 000 F payables par la commune.

Au chapitre des "équipements collectifs", Mennecy prévoit l'achat du bâtiment, jamais terminé qui donne sur la place de la mairie, et son aménagement en immeuble administratif. Une somme de 1 000 000 F est prévue à cet effet, les frais de la commune se montant à 543 000 F.



l'orangerie centre d'animation

Le thème essentiel reste cependant celui de "l'animation culturelle". Le chef lieu de canton dispose déjà dans ce but d'un outil remarquable avec l'ancienne Orangerie du chateau de Villeroy. Situé au cœur du parc, cet ensemble de bâtiments offre en effet des possibilités intéressantes d'utilisation avec un rayonnement s'étendant bien au-delà des limites communales.



Le programme de travaux retenu pour l'Orangerie prévoit de maintenir le centre aéré dans les locaux du rez-de-chaussée qu'il occupe déjà, pour lui permettre ensuite d'étendre ses activités dans toute la partie sud du bâtiment. Celle du nord étant affectée au Foyer des personnes du troisième âge qui auraient ainsi plusieurs salles à leur disposition.

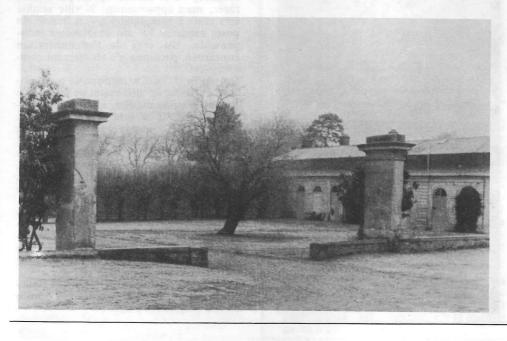
D'autre part, outre la réalisation d'un logement pour les gardiens il a été prévu d'installer à l'étage un certain nombre d'espaces spécifiquement aménagés pour permettre l'enseignement et la pratique de différentes disciplines relatives aux arts de la musique, de la danse, de la peinture etc. . . suivant les aspirations et besoins appelés à se manifester.

Enfin, il est prévu de concrétiser sous les combles aux volumes impressionnants, un musée d'histoire locale et régionale et celui de la porcelaine à laquelle Mennecy a donné son nom.

Vaste programme chiffré financièrement dans sa totalité à 4 075 000 F pour une part communale s'élevant à 1 932 300 F. Sur le plan de la trésorerie locale, il est important de retenir que la réalisation de ces travaux à terme, ne fera qu'augmenter l'endettement, par rapport à 1979, que de 5 400 F, ce qui équivaut à une annuité pour un emprunt de 430 000 F. Il faut donc considérer qu'en 1981 l'augmentation de la pression fiscale sera de 1,20 % par rapport à 1979, en 82 à 2,10 %, pour redescendre à 1 % en 1983 toujours à situation comparable à celle de 1979.

En 1983, ces opérations étant terminées, la valeur du patrimoine communal en bâtiments se trouvera augmentée de 15 % ce qui n'est pas négligeable.

Ainsi le contrat régional apportera aux habitants de Mennecy un certain mieux vivre en favorisant l'épanouissement culturel et social. Un pas vers l'avenir sous le regard de l'histoire. Histoire qui nous lègue un patrimoine remarquable. Il convient de préserver son caractère tout en l'adaptant à des besoins nouveaux.



Les cartables à la neige



C'est l'hiver, et plus que quiconque les enfants sont sensibles au charme de la neige. Elle reste mystérieuse, dominatrice, à l'image même de la nature. Dans nos régions pourtant elle est plutôt discrète. Si par humeur, elle décide de nous recouvrir, nous sommes tellement surpris et inapte à la recevoir, que nous en restons engourdis.

Pour les adultes, la neige n'est agréable que dans le cas où ils se déplacent vers elle. Les enfants eux n'ont aucune exigence, la neige... ils l'aiment partout où elle se pose. Et quand il n'y en a pas ici, ils sont tout contents d'aller la voir ailleurs.

Sont tout contents d'aller la voir ailleurs. Aussi les élèves de CM1 des écoles menneçoises ne cachent pas leur joie d'aller, dans les régions montagneuses goûter les plaisirs du ski, de la luge et des grandes glissades, tout en poursuivant leurs études. Du début janvier à la fin mars, ils seront 283 à passer 3 semaines en classe de neige. Certains sont déjà partis, d'autres attendent impatiemment leur tour. Du banc d'école au remonte pente, la grande fête blanche est commencée.

Depuis le 4 janvier dernier, les élèves de Mmes Chauvin et Villetard (du groupe des Myrtilles) sont au village de Lamoura dans le Jura. Ceux de Mme Desnoues (La Verville) et de Mme Le Coz (La Jeannotte) sont à Villars-de-Lans dans l'Isère. Ils rentreront les 25 et 26 janvier. Entre temps les classes de M. Dayraud (La Sablière) et de Mlle Garry (L'Ormeteau), auront pris le 17 janvier la route d'Onnion en Haute Savoie, où ils séjourneront jusqu'au 7 février.

Puis viendra le tour des écoliers de Mme Gilles et Mlle Leroy (La Verville) qui du 17 février au 7 mars iront également à

Même destination enfin pour les élèves de Mme Cherel (La Jeannotte) et Mme Rivière (La Verville) qui du 8 au 28 mars termineront la série des séjours.

Accompagnés de leur institutrice ou instituteur, les enfants sont encadrés sur le plan extra scolaire par 3 animateurs et 1 infirmière pour 2 classes, et de 2 moniteurs de ski par classe.

D'autre part, soulignons que cette entreprise est financée à 50 % par la commune, et 50 % par les parents suivant leur quotient familial.

terre d'asile

La guerre! c'est une affaire d'adultes. Ca ne concerne pas les enfants. Les enfants veulent tout simplement, vivre heureux. Un bel idéal que leurs parents et ainés brisent souvent au nom d'une idéologie politique ou religieuse. Les adultes disent bien qu'ils refusent la guerre, mais dès qu'un drapeau s'agite, ils se mobilisent derrière et oublient leurs enfants.

Ne nous cherchons pas d'excuses, le fait est bien humain. Les animaux, eux, ne connaissent pas ces grands mouvements qui fanatisent les foules. Mais d'un excès l'autre, l'homme est capable aussi d'incroyables élans de solidarité. Ainsi celui qui ces derniers mois s'est développé en faveur des réfugiés du Sud Est Asiatique, notamment des enfants.

Sensibilisées par ces évènements qui saignent tout un peuple, plusieurs familles menneçoises ont accueilli dans leur foyer quelques uns de ces enfants perdus.

Action louable s'il en est, qui rend espoir à chacun, et nous porte à croire que tout n'est pas encore pourri dans ce monde un peu fou. Accueillir pourtant ne suffit pas. Il est nécessaire d'aider de notre mieux ces jeunes à s'insérer dans notre société.

Les premiers contacts avec une civilisation tout à fait différente de la leur n'ont pas toujours été faciles malgré tout le soin apporté par les familles qui les recevaient. Le problème du langage s'est principale-

ment posé.

Dès leur accueil en septembre dernier, il était prévu de les prendre en charge scolairement au collège Wallon à Corbeil. Mais le nombre trop important d'inscrits ne permettait pas plus de 2 jours et demi d'enseignement par semaine. Devant cette situation, le conseil municipal de Mennecy a décidé de prendre en charge la scolarité des jeunes asiatiques résidant dans des foyers menneçois, et de leur dispenser des cours comme tous les écoliers de la ville dans un local communal. Initiative qui a surpris les Pouvoirs Publics, peu habitués à réagir rapidement. Mais mis devant le fait accompli ils ont cependant régularisé la chose, et à la rentrée du 4 janvier, les enfants étaient provisoirement admis dans une classe de l'Ecole de La Verville, en attendant d'être bientôt au collège de Villeroy.

la poste en attendant la poste

Nous ne dirons pas qu'en attendant la poste, la poste mérite une visite. Chaque menneçois connaît trop bien les lieux pour y avoir perdu pas mal de temps, sa bicyclette et son chien dehors. Evidemment, le peu de place ne tolère que les humains, et encore, en petit nombre.

humains, et encore, en petit nombre. Mais trève d'ironie, le problème est d'importance. Il traîne depuis une dizaine d'années. Le village s'est développé, il est devenu une ville de 10 000 habitants, pourtant sa poste n'a pas changé. Chacun imagine hélas le résultat tant pour les usagers que pour le personnel. Un slogan vient sur les lèvres: "Poste galère". Qui est responsable de cet état de fait?

Qui est responsable de cet état de fait ? Question délicate engendrant, polémiques, querelles, et oh comble ! échange d'un

abondant courrier.

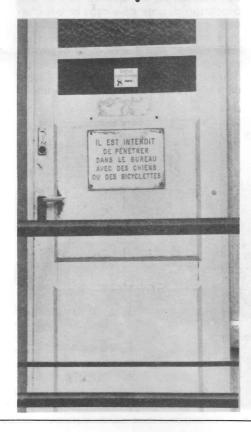
A Mennecy pourtant, nul n'en rit, qu'il soit élu responsable ou citoyen administré. La faute n'incombe pas au pouvoir local, mais à un certain laxisme des Postes et Télécommunications. Ils ne semblent jamais satisfaits dans cette grande maison là! Ils leur en faut toujours plus, où alors ils ont oublier un détail qui flanque le

projet par terre.

Au début, ils demandaient un terrain de 1500 m² pour bâtir un nouveau bureau.

La commune procure l'emplacement.

Chic! enfin une poste adaptée aux besoins. Eh bien non! Toute réjouissance



hâtive fut déçue. La direction des P et T se montrait après réflexion plus gourmande... pas moins de 2000 m². Sans sourciller, Mennecy répond à cette exigence. Mais, surprise! cela ne suffit pas encore. 2500 m² sont maintenant nécessaires. Mennecy ne se laisse toujours pas décourager, mais apparemment la ville semble être seule à comprendre qu'un bureau de poste moderne lui soit absolument indispensable. Du côté de l'administration concernée, personne n'a visiblement compris.

pris.
Ou plutôt si! car le manque de place évident entraîna des difficultés de tri de plus en plus insurmontables. Alors, sans vergogne, les P et T se sont tout simplement adressés à la commune. Ils n'ont pas de scrupules ces gens là! Ils oblitèrent! Bon prince, Mennecy satisfait encore cet te exigence en ne pensant qu'aux usagers, et met gracieusement à la disposition des services postaux un local communal rue des Chatries.

En échange, aucun remerciement, aucune reconnaissance, non! Plus drôle... le ministère des P et T demande au conseil municipal l'autorisation de faire circuler dans les rues de la ville un car propagande vantant l'efficacité de leurs services.

Un fameux toupet qui a déclenché l'hilarité des élus, et aussi leur véto. La poste attend toujours la poste...

le CLMC : la concrétisation

VILLE DE MENNECY Z.A.C LA VERVILLE S.C.I LE PARC DE VILLEROY

Construction de la Maison des Associations des Loisirs et de la Culture Permis Nº91890317 du 8-6-79 Surface H.O 806 m2 Surface Terrain 1490 m² MAIRIE DE MENNECY

Il fut longtemps le sujet de nombreuses conversations plus ou moins passionnées,

Yang In In In

maintenant il se concrétise. Avec la création du Centre Municipal de Loisirs et Culture la cité prend conscience de son essor et semble décider à assumer pleinement son développement. Une ville de 10 000 habitants se doit en effet de posséder un organisme, un outil qui coordonne et entreprend l'animation locale.

Autre temps autre mœurs, notre époque réclame maintenant des structures. Et pour cause ! l'horizon fourmille d'élans nouveaux. La connaissance et l'information font, en s'épanouissant, naître des désirs d'activités diverses. Il convient, sans doute, d'organiser toute cette énergie, et de lui offrir un cadre d'évolution.

Ainsi les fouilles pour la construction d'un bâtiment de 800 m² viennent-elles de commencer en bordure de la R.N. 191 au cœur du "huit" que forme le village ancien et les quartiers récents.

lage ancien et les quartiers recents.
Prévu dans le cadre de la convention de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) passée il y a plusieurs années entre la commune et le lotisseur, cette réalisation ne coûtera pas un centime aux contribuebles mennecois. Que chacun donc tribuables menneçois. Que chacun donc se rassure sur ce point important, s'il en

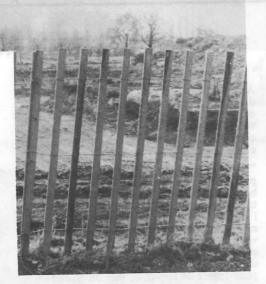
le chalet des ieunes

Encore quelques derniers aménagements et les jeunes vont pouvoir se retrouver dans un lieu entièrement aménagé pour eux et par eux ; le chalet. Ce chalet a en effet tout une histoire. Acquit il y a quelques mois par la commune, il a été décidé de le mottre à le disposition de le mottre de le mott de le mettre à la disposition des jeunes en l'implantant dans le parc de Villeroy. l'implantant dans le parc de Seulement, il était en pièces détachées, ne se laissant pas abattre, un groupe de jeunes en compagnie de Patrick TESSON s'est mis au travail. Résultat le chalet de-vrait ouvrir bientôt ses portes, dès que l'eau courante et l'électricité seront branchés, ce qui ne saurait tarder. Reste éga-lement quelques finitions extérieures et intérieures : tapisserie, décoration, peinture. . . les bonnes volontés seront les bienvenues.

Une fois ouvert, le chalet sera un lieu de rencontre, de détente, de discussion, un endroit où les jeunes pourront être entre

Concrêtement, les murs du C.M.L.C. logeront: un Foyer des jeunes, des salles de commissions, des locaux ateliers, et un espace de 110 m² pouvant accueillir, réunions et différentes manifesta-

Dans son action, le Centre Municipal de Loisirs et Culture, doit être comme son nom l'indique le pôle nerveux de l'animation culturelle et de loisirs. Cela répond aux espérances de la jeunesse menneroise, sans porter atteinte aux tradineçoise, sans porter atteinte aux tradi-tions de vie, associatives ou autres, chères aux anciens.



balle en mains



Amateurs de hand ball ou tout simplement curieux se sont retrouvés nombreux dimanche 6 janvier au gymnase du parc de Villeroy pour une grande rencontre organisée par le Hand Ball Club de Mennecy. ganisée par le Hand Ball Club de Mennecy. L'attraction principale était un tournoi triangulaire opposant l'équipe polonaise d'Opole, l'U.S. Ivry et le Racing Club de France. Une rencontre de très grande classe entre des équipes de haut niveau, qui s'est soldée par la victoire des polonais eur la marque de 20 à 7 contre le Raqui s'st sur la marque de 20 à 7 contre le Racing. Une seconde victoire par 20 à 17 contre Ivry consolida le succès de cette équipe largement applaudit par ses sup-porters d'un jour, l'association France-Pologne de Mennecy.

Quant au match de lever de rideau qui opposait Morsang Sports au H.B.C. Mennecy, notre équipe locale s'est fait battre après un très beau combat, sur la marque de 31 à 21.

journée du timbre

Samedi 8 et dimanche 9 mars, deux dates à retenir pour les amateurs de timbres postes qui pourront venir visiter l'exposition philatélique qui se tiendra au gymnase A. Rideau, RN 191, Bd Charles de Gaulle. Cette importante manifestation, organisée par la Société Philatélique de Mennecy et à laquelle participeront 16 sociétés

necy et à laquelle participeront 16 sociétés de la région parisienne, donnera lieu à une émission ler jour.
Un bureau de poste temporaire avec un cachet illustré "Journée du timbre de Mennecy" sera installé sur les lieux de l'exposition et fonctionnera le samedi et le dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'exposition, prendre contact avec le responsable M. REY, Tél.

le dessin au collège

Montrer aux parents le rôle essentiel de l'éducation artistique, tel est le but de l'exposition "Le dessin au collège", qui aura lieu du 1er au 7 février, de 10 h à 18 h dans les locaux du C.E.S.

L'éducation artistique est une nécessité pour l'éveil et la sensibilité, l'épanouissement et l'enrichissement des enfants. Cette exposition très intéressante ne manquera pas de le rappeler.

les anciens en Corse

Un voyage d'une semaine, avec possibilité d'une deuxième semaine supplémentaire est proposé à tous les anciens de Menne-cy. Le séjour se déroulera du 6 au 13 avril du 13 au 20 à Bastia. Renseignements et inscriptions avant le 15 février en mairie.

ski pour les Jeunes

Jeunes sportifs, de 11 à 18 ans, partez au ski du 31 mars au 12 avril à Saas-Fee en Suisse. Prix du séjour 1.800 frs. Renseignements et inscriptions auprès de Mme COSSON, Tél. 457.02.77.

a vos cartes

Le Club de Bridge, créé en 1979 compte maintenant près de 80 membres. Tous les vendredi soir ils se retrouvent à 20 h 30 à la M.A.L.C. pour se rencontrer en tournoi. Les nouveaux arrivants seront les bienve-

pour mémoire

 Vendredi 1er février, 21 h, salle de la M.A.L.C., 7 rue de l'Arcade : conférence sur la Norvège.

sur la Norvège.

— Vendredi 1er février au jeudi 7 février, de 10 h à 18 h, au C.E.S, exposition "Le dessin au collège".

— Dimanche 24 février, Carnaval.

— Vendredi 29 février, 21 h, salle de la M.A.L.C., 7 rue de l'Arcade : conférence sur le Canada

- Samedi 8 et dimanche 9 mars, exposition philatélique au Gymnase A. RI-DEAU.

Dimanche 9 mars au dimanche 16 mars, exposition à la bibliothèque munici-

Pare.

Vendredi 21 mars, conférence sur l'aventure de la "Fusée Ariane" avec la participation d'un spécialiste menneçois du C.N.E.S., M. DESLOIRE.

Dimanche 23 mars, journée du tir pour tous

Revoilà le Carnaval



Les conférences du froid

La fête n'atteint vraiment son apogée que lorsqu'elle est partagée par toute une po-pulation, à même les rues de la cité. Elle connaît alors une plénitude totale. Jadis de telles manifestations étaient fréquentes et animaient avec succès la vie locale. Maintenant les artères des villes ou villages vivent au rythme de la circulation automobile, le vrombissement des moteurs à explosion succède aux échos enchanteurs de la grande frairie. Tristesse et monotonie de la société du chacun chez soi. Comment retrouver de temps à autre la joie de partager d'un même élan une manifestation où s'exprime toute une communauté? A Mennecy certains se sont penchés sur cette question. Ils ont trouvé une solution... le carnaval.

Retour à une tradition passée? Certes oui mais son souffle ne semble cependant

pas si lointain. A Mennecy elle imprègne encore bien des mémoires. Aussi quand l'idée fut lancée, chacun ici, l'a accueilli

avec enthousiasme. Mais l'accueil, aussi brillant soit-il, ne doit pas faire oublier les nombreuses heures de préparations où l'on retrouve toujours les mêmes. Ceux de "Mennecy Animation" qui refusent de s'ankyloser. Et, à les compter, on s'aperçoit qu'ils sont peu nombreux. Durant les semaines qui précèdent le grand jour, ils ne ménagent pas leur peine. L'ardeur ne manque pas, c'est déjà celle de la fête.

Fête qui cette année prendra tout son éclat le dimanche 24 février avec le défilé à travers les rues de la ville. Toutefois sa majesté carnaval, réalisé par les enfants du Centre Aéré, manquera de patience, et dès le 23 au soir, elle se présentera à la population: Le lendemain, après une aubade matinale dans les quartiers de La Verville et de Villeroy, la parade débutera à 15 h sur le parking Codec. Passant devant les résidences de la Jeannotte, et des Accacias, elle empruntera, la rue de bel air, Av. du Bois Chapet, Place de la gare, l'Avenue Darblay, la rue des Chatries, la rue de la République, la rue du Général Leclerc, celle du Général Pierre, et la rue de la Croix Boissé, pour terminer sur la place de la mairie, théâtre d'une importante animation.

Avec les nombreux chars, et les groupes costumés, le carnaval sera également ani-mé par les "Gilles du comté de Henault", et surtout par les fanfares et musiques, notamment celle de Mennecy avec ses majorettes, celle des sapeurs pompiers du département, l'Amicale des tambours et clairons de Corbeil, avec elle aussi ses majorettes.

La rue vibrera, les batailles seront de confettis, tout le monde portera la victoire, mais tout à une fin et, dans l'après-midi qui s'achève, la fête brûlera avec sa ma-jesté carnaval.

Après le soleil et l'exotisme de Tahiti, les deux prochaines conférences Connaissance du Monde vont nous entraîner à travers des pays un peu plus froid, à la dé-couverte de "La norvège et ses hommes" et du "Canada".

"La Norvège et ses hommes", qui sera présenté le vendredi ler février par Ro-bert JEAN réalisateur du film, retrace trois années de voyage pendant lesquelles l'auteur a parcouru la Norvège et la Laponie en tous sens, séjournant le plus souvent chez l'habitant et partageant parfois ses activités. Une aventure qui le conduisit d'un pont de bateau de pêche à une plate-forme de forage en mer du Nord.

Affichant un net penchant pour les pro-blèmes d'actualité, Robert JEAN ne pou-vait faire de meilleur choix que la Norvège, d'autant plus que ce pays est aussi confronté à un problème ethnique. En effet, c'est dans l'extrême Nord, dans la région de Finmark, que vivent les Lapons dont le mode de vie a été littéralement métamorphosé par la pénétration du monde moderne.

Accueilli dans une vraie famille d'éleveurs de rennes, l'auteur à pu s'imprégner de la vie de ces hommes déphasés, à la recher-che d'une identité nouvelle. Il en a rapporté des séquences d'un grand intérêt, entre autres un mariage traditionnel et une course de rennes.

Tout au long de ce film, qu'il a voulu très varié, il s'est attaché plus particulièrement au problème humain sans pour cela délaisser la merveilleuse beauté de ce cadre sauvage où vivent ces 4 millions d'êtres. Un bouleversement va pourtant venir troubler cette vie tranquille, brusquement Norvégiens et Lapons se sont trouvés nantis d'une richesse dont ils n'avaient pas prévu l'existence, ni mesuré l'importance :

Après un court instant d'euphorie générale provoquée par la découverte de cet or noir, la joie a fait place à l'inquiétude, la réflexion s'est installée dans le cœur de ces hommes.

Le regard que pose tout à coup le reste du monde sur leur patrie est durement ressenti : un choix s'impose. . .

Une aventure passionnante à laquelle nous invite Robert JEAN, dans ce monde du Grand Nord à la fois étrange et fasci-

La deuxième conférence programmée le vendredi 29 février, est une invitation à découvrir le Canada à travers le film d'André et Yvonne PETIT, "Canada 2". Encore un voyage vers le froid au cœur de l'hiver québecois et en route pour la granda aventure de l'Ouest. La splendeur de de aventure de l'Ouest. La splendeur de l'automne, la lutte contre la neige, les hommes au travail, la vie des villages, la capture des caribous, les chercheurs d'or, la route de l'Alaska feront partie du programme de cette conférence.

Comme d'habitude, les conférences auront lieu à la M.A.L.C., 7 rue de l'Arcade, Séance à 14 h 30 pour les anciens et 21 h pour tous.

d'Ariane les secrets

Jamais deux sans trois... la fusée Ariane connaissait le dicton. Un dicton bien de comaissait le dicton. On dicton ofen de chez nous. M. Desloire aussi est de chez nous, de Mennecy même. Mais durant de longs mois ; il était à Kourou, notre "Cap Kennedy" à nous, là-bas en Guyane.

Et il a ramené des souvenirs, M. Desloire. Pas de ces souvenirs style bord de mer, arc de triomphe, famille chien chien, non! assurément non. Point de bagatelles, mais du vécu historique... le témoignage d'un acteur. 2 h 30 de programme : une brève présentation des organismes spatiaux européens et français, la description du lanceur Ariane, celle du centre de lancement, et aussi un exposé sur les applications à attendre de cette opération.

Enfin M. Desloire projetera un film exclusif sur la première tentative de lancement. Celle qui nous fit presque désespérer de notre technique, mais à Kourou, M. Desloire et les responsables de l'expérience connaissaient cet autre dicton, "mainte connaissaient cet autre dicton, "mainte fois sur le métier remettez votre ouvrage". . . pour en savoir plus, retenez la date du vendredi 21 mars.

la neige encore

Le C.L.M.C. organise cette année deux séjours à la montagne pour les jeunes, ac-compagnés par Patrick TESSON. Le pre-mier en Auberge de Jeunesse à Savine-le-Lac du 1er mars au 8 mars. Prix 650 frs. Le second au village de vacances de Lamoura du 29 mars au 6 avril. Prix 850 frs. Renseignements P. TESSON, le mardi, jeudi, vendredi et samedi matin à l'Algéco, de 8 h 30 à 11 h 15. Tél. 457.25.18 (Inscriptions jusqu'au 15 février). Séjour de neige également pour les élèves

des classes de cours moyen 2ème année qui partiront huit jours complets à Onnion en stage de perfectionnement de ski, pendant les vacances de février. Départ le 8 et retour le 17 février.